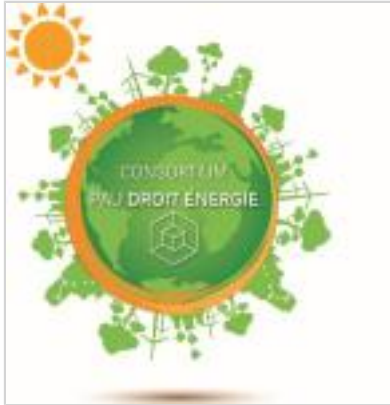


Création du premier consortium public-privé dédié au droit de l'énergie



L'université de Pau et des pays de l'Adour a initié la mise en place d'un tout nouvel instrument de coopération entre acteurs académiques, collectivités publiques et partenaires du monde socio-économique ou industriel dans le domaine du droit de l'énergie : **le consortium « Pau Droit Energie »**.

Le mardi 13 décembre 2016, a eu lieu le lancement de la signature de la convention du consortium, sur le campus palois, à l'UFR droit, économie et gestion.



Dans la lignée du positionnement stratégique de l'établissement dans les domaines de l'énergie et de l'environnement (incluant notamment le projet *E2S – Energy Environment Solutions project*, pré-sélectionné en juin 2016 dans le cadre de l'appel à projets I-SITE), ce tout nouveau réseau collaboratif, **inédit en France**, entend contribuer à animer le débat et les dynamiques de notre territoire sous l'angle des problématiques juridiques liées aux grands enjeux énergétiques et environnementaux de demain.

Sa vocation est de rassembler les principaux acteurs du domaine, publics comme privés, dans la perspective de développer une expertise novatrice ; en effet, les réflexions et les projets à venir seront fondés sur une appréhension transversale des problématiques intégrant les regards de protagonistes aux visions parfois radicalement différentes, voire aux intérêts divergents mais complémentaires ; la perspective comparatiste, en partenariat avec des institutions étrangères, sera également largement mise à profit.

Outre l'UPPA, les membres fondateurs du consortium sont l'université Laval au Canada, la communauté d'agglomération Pau Pyrénées, le Syndicat d'Énergie des Pyrénées-



Atlantiques, le Syndicat mixte des transports urbains de Pau et agglomération, le groupement d'intérêt public CHEMPARC, ou encore, les sociétés TIGF, GRDF, EDF et VALOREM.

Ce consortium a vocation à accueillir tous les acteurs souhaitant se mobiliser sur des actions communes dans le domaine de l'énergie ; le processus de signatures, officiellement lancé le mardi 13 décembre 2016, se finalisera en début d'année 2017.